

CONSEIL EXTRAORDINAIRE

« L'obstination de la mairesse est une nuisance pour les citoyens. » - Xavier Léger

Longueuil, 3 juillet 2018 – Les élus du conseil municipal de Longueuil ont tenu mardi après-midi un conseil extraordinaire afin de réactiver immédiatement les commissions locales du conseil municipal que la mairesse et le comité exécutif avaient arbitrairement suspendues. Les élus ont voté à la majorité une motion de blâme à l'encontre de la mairesse pour ce comportement anti-démocratique. La mairesse a malgré tout refusé de réactiver les commissions locales, pénalisant ainsi les citoyens.

« Arrêter les commissions pour une période indéterminée, était un pied de nez à la démocratie, et aux citoyens qui les ont élus. Surtout que ce geste anti-démocratique s'inscrivait dans la foulée des exposés au conseil du 12 juin de la mairesse et du vice-président du comité exécutif réduisant le rôle des élus, à l'extérieur du conseil de Ville, à de *simple citoyen*. Nous sentons ici une volonté de réduire au maximum le rôle d'un conseiller municipal et, surtout, d'usurper ses pouvoirs comme législateur de la ville à part entière et premier répondant aux citoyens. L'avis juridique produit par le cabinet Municonseil indiquait clairement qu'en suspendant les commissions, le comité exécutif outrepassait ses pouvoirs, les commissions locales relevant du conseil de ville. », d'indiquer le chef de l'opposition Xavier Léger.

La motion de blâme à l'encontre de la mairesse, et à son comité exécutif, exige qu'elle respecte en toute intégralité les décisions du conseil municipal et qu'elle agisse seulement dans les domaines qui touchent ses compétences. La motion de blâme a été adoptée à la majorité.

« Encore aujourd'hui, la mairesse est incapable d'adopter un leadership rassembleur, elle se réfugie dans des dédales légaux. Quel manque d'élévation ! Avec une telle attitude obstinée et querelleuse, nous allons perdre beaucoup de temps à faire valoir la position de l'opposition et faire avancer la ville dans les intérêts des premiers intéressés, les citoyens. Nous sommes élus pour travailler pour eux, pas pour rappeler à la mairesse une époque révolue. », de conclure Xavier Léger.